

Manoir La Peylouse

Situé sur les berges de la Lys, dans un parc arboré de 3 ha, le manoir du XIX^e siècle a un riche passé historique : bastion Vauban puis États-majors de l'Armée de l'Inde et du Corps Expéditionnaire Portugais pendant la Première Guerre mondiale. Il a accueilli des officiers et généraux d'armées, des poètes et écrivains. Aujourd'hui, ce manoir de la Belle Époque est une maison d'hôtes de caractère. Propriété privée. Saint-Venant est un des points de départ du réseau points-nœuds vélo Vallée de la Lys & Monts de Flandres, 830 km de chemins à parcourir à vélo à travers les paysages de la vallée de la Lys et la région des Monts des Flandres.



© Brigitte Baudesson / Béthune-Bruay Tourisme



Randofiche 34



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

Les Deux Écluses Au départ de Saint-Venant



Distance : **12 km**



Durée : **3 h**

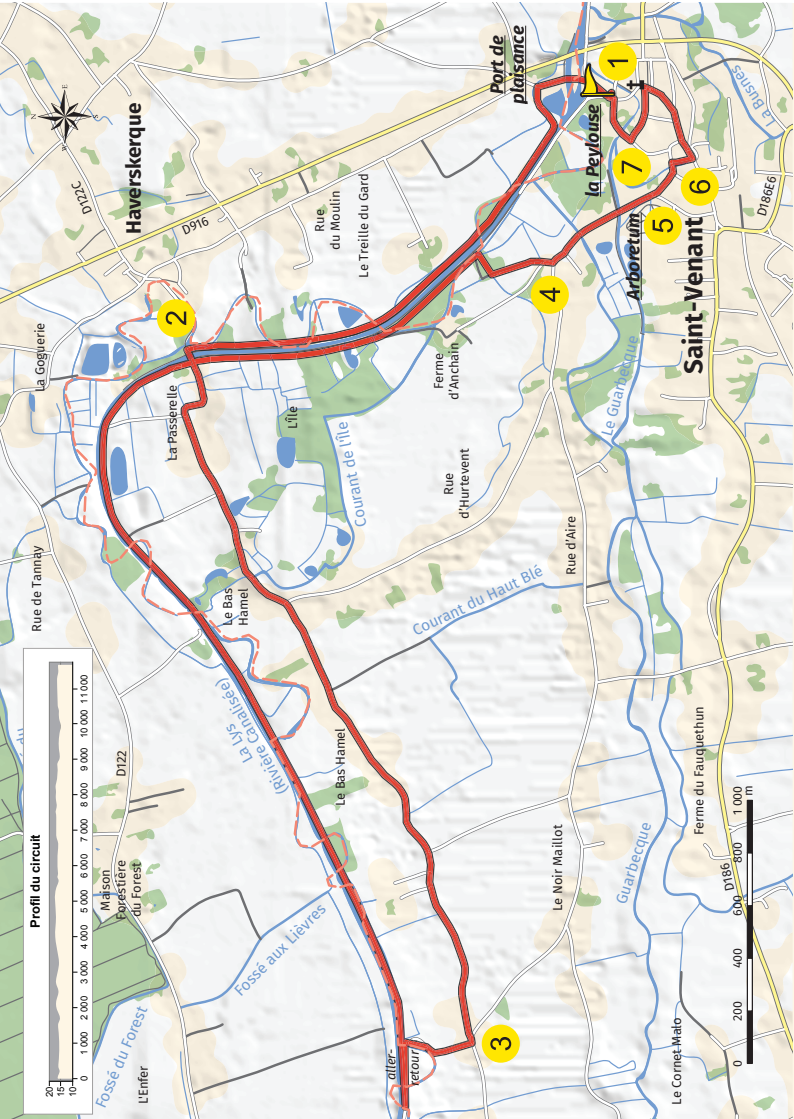


Balisage : **jaune**



Niveau : **facile**

Cette randonnée au fil de l'eau permet de découvrir la Lys navigable et ses infrastructures (les écluses, la halte fluviale rive Sud, le port de plaisance rive Nord, l'ancien « pont de fer » transformé en passerelle piétonne...) et des éléments de patrimoine architectural qui témoignent du riche passé de Saint-Venant comme l'hôtel de ville ou encore le Manoir de la Peylouse.



Descriptif du circuit :

🚩 Départ : Parking place Birgy/rue 8 Mai 1945

- Contourner les petites maisons de briques rouges et traverser la passerelle de l'écluse. Tourner à gauche en direction du port de plaisance d'Haverskerque et continuer sur le Chemin du Halage de la Lys.
- Au niveau du pont rouge, tourner à gauche, prendre la passerelle et emprunter la rue du Bas Hamel jusqu'au 3^e croisement de route.
- Tourner à droite dans l'allée du port bleu, poursuivre à droite le long du canal, et passer sous la passerelle. Emprunter quelques mètres plus loin, le chemin d'Anchain.
- Au croisement, continuer sur la rue d'Aire (500 m environ).
- Prendre à gauche la rue des Anciennes Fortifications.
- Emprunter la rue du Moulin. Tourner à droite vers le sentier des écoliers, puis à droite dans la rue de Paris, en direction de la Place du Général-de-Gaulle. Prendre à gauche la rue Auguste Dubois.
- Bifurquer à droite sur le chemin de Ceinture, puis à gauche rue du 8 Mai pour rejoindre le point de départ.